

Périgueux, le 12 septembre 2008

L'Inspectrice de l'Education nationale

A
Mesdames Messieurs les enseignants
Mesdames messieurs les directeurs



NOTE DE SERVICE N° 9

Référence : AC/CL n° 30

Inspection de
l'Education
Nationale
Périgueux II

PROPOSITION D'UTILISATION DE L'OUTIL INFORMATIQUE EN CLASSE

Affaire suivie par
Annie COURTEAUX

La pratique des technologies usuelles de l'information et de la communication (TUIC) en classe, au quotidien, dans toutes les disciplines, notamment pour que les élèves maîtrisent les compétences du B2i en fin de cycle 3, fait partie intégrante des Programmes d'enseignement de l'école primaire.

Tél. : 05 53 53 16 66

Nous vous communiquons ci-dessous des conseils et remarques qui peuvent aider à une organisation optimale de l'informatique dans la pratique quotidienne de la classe, d'après un document établi par les animateurs TUIC de la Dordogne.

ce.ien-périgueux2@ac-
bordeaux.fr

1 - Quelles activités avec l'ordinateur de la classe ?

- Utilisation du traitement de texte au quotidien, possible dans toutes les activités, chaque fois que les élèves ont besoin d'écrire.
- Utilisation d'un tableur (interface simplifiée) pour effectuer des calculs simples, des relevés divers en vue de créer des graphiques en mathématiques, en sciences, en histoire, en géographie, en EPS... (courbes de températures, histogrammes, «camemberts»).
- Recherche d'informations dans un CD, une encyclopédie, un dictionnaire, pendant que d'autres élèves effectuent une recherche similaire sur des supports différents. Utilisation de logiciels culturels (arts visuels, éducation musicale, sciences).
- Recherche d'informations sur Internet sur des sites fiables (attention, cependant à ne pas laisser des enfants seuls dans ce cas, ne pas oublier d'installer un filtre comme en proposent maintenant tous les fournisseurs d'accès).

Quelques moteurs de recherche :

<http://webetab.ac-bordeaux.fr/Primaire/24/IENPerigueux2/tice/moteurs.htm>

- Utilisation de logiciels à vocation pédagogique (exercices à utiliser ponctuellement - il en existe beaucoup de gratuits - et programmes ludoéducatifs de qualité).

Logiciels RIP (reconnus d'intérêt pédagogique) :

<http://www2.educnet.education.fr/sections/primaire/ressources5420/rip3431/>

Penser aux logiciels libres.

<http://www.logiciels-libres-tice.org/>

- Utilisation, quand les élèves disposent d'un accès Internet dans la classe, de la messagerie dans une situation de communication authentique lors d'échanges de correspondance scolaire ou en abonnant la classe à une liste de diffusion d'enfants comme ACTUICM : <http://listes.cru.fr/www/info/acticem> sur laquelle les élèves pourront donner ou demander un avis sur un sujet d'étude, un moment de vie de classe, un point d'actualité. Il vaut mieux que les enfants aient une boîte de classe (ouverte par exemple par l'institution - demander à l'animateur TUIC -) et, dans les

20, rue A. de
Musset
24 016 Périgueux
CEDEX

petites structures, leur propre logiciel de courrier pour que leurs messages ne risquent pas de se mélanger avec ceux de l'école et des adultes.

D'une manière générale, les enseignants trouveront de nombreux exemples de pratiques dans les classes sur le site PRIMTUIC. Flux RSS avec les nouveautés (en bas de page) :

<http://webetab.ac-bordeaux.fr/Primaire/24/IENPerigueux2/tice/tice.htm>

2 - Dans quelles disciplines l'ordinateur va-t-il intervenir ?

- En français, en rédaction, l'ordinateur peut être un outil d'écriture directe ou de «mise au propre» du texte.. Il existe des traitements de texte capables de relire la production de l'élève. Ecrire la date en entier est possible dès le cycle 2...

- En mathématiques, il existe de nombreux exercices, des outils d'aide à la construction géométrique et le tableur peut être utilisé par les élèves pour vérifier des calculs, créer des graphiques, organiser des données...

- En géographie, réalisation de cartes, annotation d'images, de photographies, création de graphiques...

- En sciences, mais aussi en histoire et en géographie, le tableur peut être utilisé pour traiter des données (classements, tableaux, histogrammes...) et on peut facilement automatiser des calculs élémentaires et comparer différentes représentations.

- En arts visuels, la classe pourra visionner des oeuvres trouvées par exemple à partir du site <http://www.culture.fr/> . Une idée parmi d'autres : chaque semaine, on place un tableau différent comme papier peint du bureau de l'ordinateur ! On peut conserver la mémoire des productions de la classe, scannées, ou les retravailler avec un logiciel de traitement d'image et aussi produire directement des œuvres avec ce même logiciel.

- En éducation musicale, l'ordinateur peut servir d'outil de création (il est facile d'enregistrer et de traiter la voix), mais aussi être une source d'écoute : lecture de CD, de fichiers diffusés également sur la toile, des productions de la classe...

- Dans toutes les disciplines, l'ordinateur sera un outil de recherches d'informations et de documents de formes variées (textes, images, son, vidéo...) grâce à des logiciels spécifiques (encyclopédies, dictionnaires, moteurs de recherche..).

Il pourra être utilisé pour écrire, par exemple, des résumés de leçons, des questionnaires, des résultats de recherche en groupe ou dans les manuels, pour faire des exercices (on déplace ou on met facilement en valeur des mots ou des groupes de mots dans une phrase). L'ordinateur va permettre également, d'individualiser, à certains moments, les apprentissages : en fonction des besoins des élèves, l'enseignant leur proposera des outils d'écriture ou des exercices appropriés sur des logiciels spécifiques.

Pour la réalisation éventuelle du journal scolaire, il sera l'outil privilégié. Si l'école a plusieurs classes équipées et dispose d'un réseau, les échanges seront rapides et simples.

Dans le cas de projets de rencontres interclasses, la messagerie est un outil naturel et facile d'emploi pour échanger avec les partenaires. De même les enseignants mèneront facilement grâce l'Internet et à la messagerie des projets avec des classes éloignées (langues étrangères, histoire, géographie, sciences). Voir par exemple ce que propose la commission scolaire de Laval (Québec):

http://prof-inet.cslaval.qc.ca/prass_offre.php

3 – Quelle organisation de la classe ?

- La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication, (compétence 4 du socle commun de connaissances et de compétences) n'est pas une discipline à l'école élémentaire et l'utilisation de l'ordinateur ne s'ajoute pas aux apprentissages, elle s'y intègre. Aussi, doit-il être considéré, par les élèves et par les maîtres, comme un OUTIL au service de l'enseignement. Pour ce faire, l'appareil doit se trouver dans la classe et être utilisé dans toutes les disciplines

pour des activités diverses au quotidien. Le temps de travail à l'ordinateur fait partie des apprentissages de l'élève: pour écrire, l'élève remplace la page de cahier par l'écran, il varie ainsi les supports d'écriture; lors de recherches documentaires, certains utiliseront des documents «papier» (manuels, livres), un groupe effectuera la recherche sur l'ordinateur. Il faut penser alors à intégrer dans ses préparations les compétences du B2i qui seront travaillées à l'occasion des activités programmées quotidiennement dans les diverses disciplines.

- Cependant, cet outil, s'il n'y en a qu'un ou deux par classe, ne peut être utilisé que par peu d'élèves à la fois. Il faut donc imaginer des stratégies et des organisations de classe qui vont permettre qu'il y ait toujours des élèves devant l'écran. Il serait utopique de penser que tout le monde va pouvoir utiliser l'ordinateur dans une journée, il faut donc en premier lieu gérer l'accès à la machine de façon régulière et équitable : ceci peut se faire grâce à un calendrier et un tableau sur lequel l'élève va pointer chacun de ses passages et ce qu'il a fait. Il pourra ensuite à partir de ce relevé compléter sa feuille de position et son livret scolaire.

- Pour rendre ces apprentissages plus efficaces, il est aussi souhaitable de prévoir des temps d'échanges : lorsque des élèves ont fait des découvertes au niveau du maniement de la machine ou de certains logiciels, ils doivent pouvoir les communiquer à leurs camarades.

4 – Quelle est la place du B2i dans ces pratiques ? (cf note de service du 16.11.2000, BOEN n° 42 du 23 novembre 2000 et circulaire du 9-9-2005: *Les technologies d'information et de communication dans l'enseignement scolaire*, BOEN n°34 du 22 septembre 2005, arrêté du 14 juin 2006 : *Connaissances et capacités exigibles pour le B2i*, BOEN n° 29 du 20 juillet 2006), socle commun des connaissances et des compétences pour les élèves, 4ème compétence : *maîtriser les TUIC (techniques usuelles de l'information et de la communication)*

- Le B2i n'étant ni un examen, ni un diplôme, mais seulement un ensemble de compétences diverses que l'élève doit acquérir régulièrement et progressivement de la maternelle au CM2 (l'attestation est délivrée à tout élève pour lequel au moins 80% des items ont été validés, à condition qu'ils soient répartis dans chacun des domaines de compétences) , il se trouve au coeur même du dispositif décrit précédemment. C'est, en effet, en multipliant les activités, depuis la maternelle, en les diversifiant que l'enfant va petit à petit maîtriser ces compétences et se faire une idée de plus en plus fine des potentialités de cet outil. La feuille de position du B2i école, renseignée dès les premières acquisitions, va permettre la validation progressive et la régulation des acquisitions.

Voir sur Educnet :

<http://www.educnet.education.fr/formation/certification/b2i/>

<http://www.b2i.education.fr/>

Feuilles de position et attestations à télécharger

<http://eduscol.education.fr/index.php?/D0053/accueil.htm>

En pédagogie différenciée, pour les classes qui pratiquent le plan de travail suivi du moment d'interaction, l'utilisation de l'ordinateur et l'acquisition des compétences du B2i font partie du plan de travail de l'élève.

Je vous remercie de votre collaboration.

l'Inspectrice de l'Education nationale,



